

# Observatoire de la Dissuasion

Bulletin mensuel

**EMMANUELLE MAITRE**  
*Observatoire sous la direction de*  
**BRUNO TERTRAIS**

**FONDATION**  
*pour la* **RECHERCHE**  
**STRATÉGIQUE**



## SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>3</b>
<b>VEILLE</b> .....	<b>4</b>
1. <b>États-Unis</b> .....	<b>4</b>
2. <b>Russie</b> .....	<b>4</b>
3. <b>Iran</b> .....	<b>4</b>
4. <b>Chine</b> .....	<b>4</b>
5. <b>Inde</b> .....	<b>4</b>
6. <b>Pakistan</b> .....	<b>4</b>
<b>QUESTIONS POLITIQUES ET STRATÉGIQUES</b> .....	<b>5</b>
1. <b>Eglise catholique et dissuasion : les messages du Saint Père depuis           Nagasaki et Hiroshima Par Benjamin Hautecouverture</b> .....	<b>5</b>
2. <b>Le nucléaire dans la campagne électorale américaine 2020 Par Camille           Barbit et Emmanuelle Maitre</b> .....	<b>9</b>
<b>QUESTIONS TECHNIQUES, TECHNOLOGIQUES ET INDUSTRIELLES</b> .....	<b>12</b>
1. <b>Où en est la composante océanique indienne ? Par Emmanuelle           Maitre</b> .....	<b>12</b>
<b>PUBLICATIONS ET SEMINAIRES</b> .....	<b>17</b>
1. <b>The President and the Nuclear Weapons : Authorities, Limits and           Process Mary B. DeRosa and Ashley Nicolas, NTI, décembre 2019 ....</b>	<b>17</b>
<b>CALENDRIER</b> .....	<b>19</b>

Janvier 2020

## AVANT-PROPOS

---

Ce numéro s'ouvre par une analyse des propos du Pape lors de sa visite historique à Nagasaki et Hiroshima à l'automne 2019. Ses discours ont pu montrer la poursuite d'un infléchissement de la posture de l'Église catholique depuis une dizaine d'années, infléchissement qui résiste aux durcissements de la situation stratégique.

Il s'intéresse également à la campagne américaine et plus précisément aux prises de positions des candidats à l'investiture démocrate. Si les questions nucléaires ne sont évidemment pas un enjeu crucial dans la campagne, les candidats ont néanmoins été interrogés sur ce sujet, ce qui permet de montrer quelques divergences, des approximations et une tendance générale à soutenir l'adoption par Washington d'une posture de « Non-emploi en premier ». Enfin, ce numéro fait le point sur la construction d'une composante navale pour la force de dissuasion indienne.

*Ce bulletin est réalisé avec le soutien du Ministère des Armées. Les informations et analyses contenues dans ce document sont sous la seule responsabilité des auteurs et n'engagent ni le Ministère des Armées, ni aucune autre institution.*

## VEILLE

---

### 1. États-Unis

Le **13 janvier 2020**, Hans Kristensen révèle un document de l'*U.S. Air Force* confirmant que le [bombardier stratégique américain B-52H](#) n'est plus autorisé à transporter des bombes nucléaires à gravité<sup>1</sup>.

### 2. Russie

Le **9 janvier 2020**, la Russie procède à un [nouvel essai de son missile hypersonique Kinzhal](#) en Mer Noire<sup>2</sup>. Le **22 janvier 2020**, la 103<sup>e</sup> brigade de missiles s'exerce sur les [procédures de déploiement d'armes nucléaires](#) sur les Iskander<sup>3</sup>.

### 3. Iran

Le **5 janvier 2020**, l'Iran annonce ne plus respecter ses [engagements au titre du JCPOA](#)<sup>4</sup>. Le **14 janvier 2020**, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni déclenchent le [mécanisme de règlement des différends](#) prévu par le JCPOA<sup>5</sup>.

### 4. Chine

Le **22 décembre 2019**, la Chine teste, pour la seconde fois en 2019, son [SLBM JL-3](#) depuis un SNLE de type « Jin Class » 094 dans la Baie de Bohai<sup>6</sup>.

### 5. Inde

Le **19 et le 24 janvier 2020**, l'Inde procède avec succès au tir de son [SLBM K-4](#) au large de Vizag, dans le Golfe du Bengale<sup>7</sup>.

### 6. Pakistan

Le **23 janvier 2020**, le Pakistan procède à un essai du SRBM [Ghaznavi](#) sur 290 km<sup>8</sup>.

### 7. OTAN

Le 16 janvier 2019, la [Chambre des députés belge](#) vote contre une résolution pour la signature du TIAN et le retrait des B61 du territoire belge<sup>9</sup>.

---

<sup>1</sup> Col William C. Culver, « SAFETY RULES FOR US STRATEGIC BOMBER AIRCRAFT », *Department of the Air Force*, 5 septembre 2019.

<sup>2</sup> Alexander Marrow and Tom Balmforth, « Vladimir Putin personally oversaw Russia's latest test of a hypersonic missile », *Business Insider*, 9 janvier 2020.

<sup>3</sup> « В Бурятии военнослужащие ракетного соединения ВВО отработали вопросы доставки специальных боеприпасов в условный район », *News, Ministère de la Défense, Russie*, 22 janvier 2020.

<sup>4</sup> Eric Brewer, « Iran's Recent Nuclear Announcement in the Context of Rising Regional Tensions », *CSIS*, 6 janvier 2020.

<sup>5</sup> « European Powers Should Renew Effort to Bring the United States and Iran Back Into Compliance with 2015 Nuclear Deal », *Arms Control Association*, 14 janvier 2020.

<sup>6</sup> « China Tests JL-3 Submarine Launched Ballistic Missile: U.S. Mainland Well Within Range », *Military Watch Magazine*, 27 décembre 2019

<sup>7</sup> Rajat Pandit, « Arihant's N-capable missile 'ready to roll' », *Times of India*, 24 janvier 2020.

<sup>8</sup> « Pakistan today conducted a successful training launch of surface to surface ballistic missile Ghaznavi, capable of delivering multiple types of warheads upto a range of 290 kilometers. », No PR-8/2020-ISPR, ISPR, 23 janvier 2020.

<sup>9</sup> Compte-rendu intégral, séance plénière, CRIV 55 PLEN 020, 16 janvier 2020.

## QUESTIONS POLITIQUES ET STRATÉGIQUES

---

### 1. *Eglise catholique et dissuasion : les messages du Saint Père depuis Nagasaki et Hiroshima*

Par Benjamin Hautecouverture

En voyage au Japon à la fin du mois de novembre 2019, le Pape François s'est rendu dimanche 24 dans les villes de Nagasaki et Hiroshima où il a successivement prononcé deux discours après avoir rencontré des survivants des attaques nucléaires d'août 1945.

Ces deux prises de parole récentes de la plus haute autorité de l'Eglise confirment et amplifient une inflexion de la doctrine catholique depuis le début du siècle pour restreindre la justification morale de la dissuasion nucléaire.

Les discours de Nagasaki et Hiroshima, de taille à peu près égale, ont une teneur semblable mais l'argumentaire nucléaire est beaucoup plus nourri dans le premier discours, le second reprenant l'idée maitresse du premier pour y insister.

A Nagasaki, où le souverain pontife a pris la parole dans le parc de la Paix, huit paragraphes sur les quatorze que comptait son allocution concernent les armes nucléaires.

De manière habituelle, le Pape dénonce l'utilisation des armes nucléaires, c'est une constante de l'Eglise catholique depuis l'apparition de l'arme dont l'emploi n'est pas défendable au plan moral dans le cadre d'une guerre. Cet argument est complété par la considération, plus récente dans l'Histoire, de « l'impact catastrophique de l'usage [des armes nucléaires] du point de vue humanitaire et environnemental. » L'idée est reprise deux fois, témoignant du fort impact de cet argument dans la campagne abolitionniste depuis le début de la décennie 2010.

Ensuite, le Pape prend à son compte à deux reprises également l'objectif de monde exempt d'armes nucléaires, affirmant que ce monde « est possible et nécessaire ».

Enfin, les moyens pour y parvenir concentrent la radicalité du discours pontifical : les grands « instruments juridiques internationaux de désarmement et de non-prolifération nucléaire » doivent être soutenus « avec une insistance persistante », alors que la communauté internationale fait face au risque de « démantèlement de l'architecture internationale de contrôle des armes ». Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) est défendu comme l'un des moyens pour y parvenir. Par conséquent, le pape ne relaie pas l'idée selon laquelle les traités qui composent le régime international de non-prolifération et de désarmement nucléaires, TNP en tête, sont incompatibles avec le TIAN. De plus, si la dissuasion nucléaire n'est pas nommée, son principe et les doctrines qui l'accompagnent sont poin-

tés du doigt au même titre que la « possession des armes nucléaires » elle-même. D'une part, la « possession des armes nucléaires [...] n'est pas la réponse la plus appropriée [au] désir (...) de paix et de stabilité » de l'humanité. D'autre part, « toute tentative de compter sur la peur de la destruction réciproque ou sur la menace d'anéantissement total » est « incompatible » avec « la paix et la stabilité internationales ». Enfin, il s'agit de renoncer « au renforcement d'un climat de crainte, de méfiance et d'hostilité, créé par des doctrines nucléaires. »

A Hiroshima, où le pape s'est exprimé dans la soirée du 24 novembre au Mémorial de la paix, le sujet nucléaire n'a occupé que deux paragraphes sur quatorze. Le souverain pontife semble avoir voulu insister sur la partie la plus récente de la doctrine de l'Eglise qui dénonce les usages militaires de l'énergie nucléaire quels qu'ils soient, y compris donc, dans le cadre d'une doctrine nucléaire de dissuasion : « Je désire redire avec conviction que l'utilisation de l'énergie atomique à des fins militaires est aujourd'hui plus que jamais un crime (...). L'utilisation de l'énergie atomique à des fins militaires est immorale de même que la possession des armes atomiques. » Plus loin, le pape interroge : « comment pouvons-nous proposer la paix si nous utilisons l'intimidation de la guerre nucléaire comme recours légitime pour résoudre les conflits ? » L'on peut y voir une attaque contre le principe même de dissuasion nucléaire.

Sous l'autorité du Pape François, ce discours n'est pas inédit. Le souverain pontife a d'ailleurs indiqué à Hiroshima qu'il avait déjà prononcé un discours semblable il y a deux ans. L'on se souvient en particulier de ses mots à Rome en novembre 2017 lors du symposium international organisé par le dicastère pour le service du développement intégral sur le désarmement. Il dénonçait déjà la possession des armes nucléaires autant que « la menace de leur usage », « précisément parce que leur existence est liée à une logique de peur qui ne concerne pas seulement les parties en conflit, mais tout le genre humain. »<sup>10</sup>. En outre, le cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'Etat, avait prévenu aux Nations Unies en septembre 2019 que le Pape François lancerait au Japon fin novembre un appel « aussi vigoureux que possible en faveur de mesures concertées en vue de l'élimination totale des armes nucléaires »<sup>11</sup>.

En réalité, l'inflexion du discours pontifical comme celle de l'ensemble de l'Eglise catholique ne datent pas de l'élection du Pape François. L'appel à l'abolition de l'arme nucléaire, le caractère sensément déphasé de l'arme par rapport à l'évolution de l'environnement stratégique et la critique de la stratégie de dissuasion nucléaire datent des premières années consécutives à la fin de la Guerre froide. Ce fut en particulier le fait de l'épiscopat américain qui pointait déjà à l'époque une suspicion de mauvaise foi dans le discours des Etats dotés qui justifiait d'abandonner le soutien de l'Eglise catholique à la dissuasion : « La fin de la menace soviétique, pouvait-on lire alors, et la mauvaise volonté manifeste des puissances nucléaires sont autant de raisons d'abandonner notre acceptation morale, strictement conditionnée, de la dissuasion nucléaire. »<sup>12</sup> Ce discours n'a fait que s'amplifier depuis lors. Comme le

---

<sup>10</sup> Cité par Antoine de Romanet, « L'Eglise catholique et l'arme nucléaire en 2019 », *Commentaire*, 2019/4, N°168, p.824

<sup>11</sup> Ibid. p.824

<sup>12</sup> Ibid. p.824

notait Emmanuelle Maitre en 2016, une telle « affirmation est reprise en 2003, date à laquelle le représentant du Saint-Siège à New York affirme que « la dissuasion nucléaire devient de plus en plus intenable, même si elle s'exerce au nom de la sécurité collective »<sup>13</sup>.

Mais un peu à l'instar de ce qui s'était consolidé au cours de la Guerre froide, la dissuasion étant alors jugée par l'Eglise comme un mal nécessaire dans certaines circonstances très identifiées, l'on aurait pu s'attendre à ce que la dégradation de l'environnement stratégique contemporain conduisit à un infléchissement similaire des positions de l'Eglise au cours de la décennie 2010 pour, à nouveau, prêter à la dissuasion les attributs d'une éthique temporaire. Il semble n'en être rien. Au contraire, discours après discours, le Pape François revendique une posture qui peut être qualifiée de révolutionnaire en cela qu'elle s'oppose frontalement à l'aggravation des rapports stratégiques entre puissances : est rejeté l'argument qui, précisément, légitime la possession et une doctrine de non-emploi par l'environnement stratégique lui-même. Il s'agirait bien alors d'un discours religieux de rupture.

Les discours de Nagasaki et d'Hiroshima posent un nouveau jalon dans le durcissement du discours de l'Eglise catholique à l'égard de la dissuasion nucléaire. Ce jalon peut contribuer à polariser le débat en confirmant que par principe, une nouvelle ligne de fracture se forme entre catholiques et non catholiques qu'une casuistique habile pourrait avoir du mal à gommer. Mais ce n'est pas sûr. *A contrario* en effet, d'autres indices dans les discours de Nagasaki et Hiroshima indiquent une retenue de la parole pontificale qui évoque plutôt l'intention de respecter une distinction fine dans l'utilisation que font de l'arme nucléaire les Etats possesseurs.

D'abord, la dissuasion nucléaire n'est nulle part nommée, à la différence de nombreux textes de l'Eglise, tel que celui de l'épiscopat américain ou celui de New York en 2003 mentionnés plus haut. S'il s'agit de l'un des objets de la parole pontificale, la dissuasion nucléaire est donc bien un objet implicite, ou secondaire. L'objet explicite, primaire, est l'arme nucléaire en tant que telle, et son utilisation à des fins guerrières.

Ensuite, l'aspiration à un monde libéré des armes nucléaires doit être, selon le souverain pontife, l'œuvre de tous : « individus, communautés religieuses, société civile. Etats dotés d'armes nucléaires et ceux qui n'en possèdent pas (...). » Les Etats dotés ont donc une responsabilité au même titre que d'autres acteurs pertinents, notamment la société civile qui voit son rôle d'aiguillon légitimé dans ce qui est conçu comme œuvre commune de l'Humanité. Outre que l'on peut y voir une similitude de principe avec l'article 6 du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), l'on veut insister ici sur le fait que le partage de la responsabilité et l'identification des Etats dotés est bien une façon de prendre acte d'un état de fait à un moment donné de l'Histoire. Corollaire : l'argument s'inscrit dans un processus temporel.

En outre, le Pape François range son discours parmi « les tentatives d'élever la voix contre la course aux armements (...) qui gaspille de précieuses ressources (...). » Il ajoute que l'objectif de paix est incompatible avec « l'intimidation de la guerre nucléaire ». Il se dresse, enfin, contre le « renforcement d'un climat de crainte, de méfiance et d'hostilité, créé par des doctrines nucléaires. » Au sens propre,

---

<sup>13</sup> Emmanuelle Maitre, « Moralité de la dissuasion : perspectives religieuses », *Recherche & Documents* N°4/2016, FRS, p.15

l'intention pontificale est bien de stigmatiser l'accumulation des armements, le risque actuel d'inflation et de compétition entre Etats, et celui qui consiste à envisager l'utilisation de l'arme, tel que cela pourrait émaner de certaines doctrines et non de la doctrine nucléaire qui serait conçue comme un concept univoque. A l'évidence, c'est bien la part déclarative des postures américaine et russe depuis quelques années qui est visée ici et sévèrement jugée par le souverain pontife. L'on peut légitimement y voir une condamnation sans appel de l'irresponsabilité des grandes puissances nucléaires à permettre la perception d'une ambiguïté dans leur discours dissuasif, ce qui est bien le cas depuis quelques années que ce soit à tort ou à raison.

A détailler davantage encore le discours de Nagasaki, l'on réalise que c'est « la peur de la destruction réciproque » ou « une menace d'anéantissement total » qui sont indiquées comme étant incompatibles avec l'objectif de « paix et [de] stabilité internationales ». L'on retrouve bien ici une doctrine nucléaire, celle des « représailles massives », qui a caractérisé une séquence identifiée de la guerre froide avant l'adoption par les États-Unis de la doctrine de « riposte graduée » reposant sur le principe de seuils. Les tenants de ce débat stratégique des années 1950 et 1960 sont pour partie valables aujourd'hui encore, comme l'illustra au cours de l'année 2018 la polémique autour de la parution de la dernière *Nuclear Posture Review* américaine.

Pour autant, il serait surprenant que le Saint-Siège ait inscrit sa parole à Nagasaki et Hiroshima dans une appréciation de la pensée stratégique des Etats dotés. En particulier, l'on ne manquera pas de noter que les deux discours, dans leur élan radical, font une confusion entre utilisation militaire et utilisation armée. Or, il est peu probable que le souverain pontife ait voulu s'opposer intentionnellement à toute forme d'utilisation militaire de l'énergie nucléaire, en particulier aux fins de propulsion des plateformes. Ce peut être la marque d'un manque de culture stratégique du Saint Père ou du Saint Siège. Ce peut être celle d'un refus revendiqué de distinguer entre les attributs pour mieux faire passer le message d'un rejet en bloc et, se faisant, laisser peu de place à la transaction.

Au Japon, le Pape François n'a pas cherché à entretenir un dialogue stratégique singulier pour « *happy few* ». Tout porte à croire qu'il a eu à cœur de dramatiser la prise de position de l'Eglise pour indiquer une désapprobation morale à l'égard des puissances installées ou émergentes dont la politique nucléaire n'indique pas de retenue mais au contraire l'utilisation du statut d'Etat possesseur comme attribut de puissance ou comme instrument de menace. Une telle désapprobation se fonde sur le critère d'« éthique globale de solidarité » que le Saint Père formule et détaille. Nourrie par un sens profond de l'« interdépendance » et de la « coresponsabilité », cette « éthique globale » n'est pas incompatible avec la dissuasion nucléaire. Mais ce doit être dans la mesure d'un exercice très encadré, doctrinalement retenu, qui s'accompagne d'initiatives tangibles et très volontaires dans le sens du désarmement, de la non-prolifération, de la maîtrise des armements. A titre temporaire. En tout état de cause pour l'Eglise catholique, si la religion admet la dissuasion dans de telles conditions, la dissuasion ne saurait être une religion.

## 2. **Le nucléaire dans la campagne électorale américaine 2020**

Par Camille Barbit et Emmanuelle Maitre

La fin du premier mandat de Donald Trump est marquée par de nombreuses questions sur la politique nucléaire du pays : quelles perspectives dans le domaine de la maîtrise des armements après la fin du Traité FNI ? Le traité New START doit-il être prolongé ? Le pays doit-il réintégrer le JCPOA ? Quelle position adopter face à la Corée du Nord ? La doctrine et le programme de modernisation américain sont-ils pertinents ? Autant de questions auxquelles les candidats à l'élection présidentielle de 2020 doivent répondre.

De manière habituelle, les questions nucléaires ne figurent nullement dans les priorités des électeurs américains<sup>14</sup>. Pour autant, le contexte rend le sujet impossible à ignorer. Dans une enquête menée par l'*Union of Concerned Scientists* dans plusieurs états américains (Géorgie, Iowa, Michigan, New Hampshire et Ohio), plus de 80% des adultes interrogés affirment qu'il est fondamental que les candidats à la prochaine élection présidentielle s'expriment sur les nombreuses incertitudes en matière de politique nucléaire militaire<sup>15</sup>. De fait, l'ONG *Council for a Livable World* a, quant-à-elle, interrogé directement les candidats à la présidentielle notamment sur le traité New START, la politique de « first use » et la modernisation et éventuelle augmentation du stock d'armes nucléaires américain<sup>16</sup>.

Alors que les primaires démocrates vont démarrer dans l'Iowa en février 2020, l'ensemble des candidats démocrates jugent impératif de renouveler le traité New START avec la Russie en 2021, tant que les deux pays respectent leurs engagements. Joe Biden (en tête des sondages aujourd'hui avec 28% des intentions de vote)<sup>17</sup>, Bernie Sanders (second avec 20%), Pete Buttigieg, Amy Klobuchar, Tom Steyer et Marianne Williamson soulignent l'importance des traités internationaux en matière de maîtrise des armements et soutiennent unanimement que, sous leur mandat, les États-Unis signeront le renouvellement du Traité *New Start*. La sénatrice Elizabeth Warren (qui clôt le trio de tête des candidats avec 14% des intentions de vote), quant à elle, critique fermement le retrait américain du traité FNI et estime que cette décision est « *yet another example of the Trump's Administration dangerous and costly embrace of nuclear weapons* »<sup>18</sup>. Pour Elizabeth Warren, il est fondamental d'aller plus loin en matière de contrôle des armements à l'échelle internationale. A ce titre, elle soutient, tout comme Joe Biden, Pete Buttigieg, Amy Klobuchar et Bernie Sanders la ratification du TICE<sup>19</sup>.

De plus, la majorité des candidats démocrates se positionne en faveur d'un inflexionnement de la doctrine nucléaire américaine vers le non-emploi en premier (no first use). C'est le cas d'Elizabeth Warren qui, pendant toute sa campagne, a martelé que sous sa gouvernance, les États-Unis n'utiliseraient ja-

<sup>14</sup> Zach Hrynowski, Several Issues Tie as Most Important in 2020 Election, [Gallup News](#), 13 janvier 2020.

<sup>15</sup> « Tell 2020 Presidential Candidates: Make Preventing Nuclear War a Priority », [Union of Concerned Scientists](#), consulté le 20 janvier 2020.

<sup>16</sup> Anna Schumann, « Introducing NukeVote2020: Where Candidates Stand on Nuclear Weapons Policy Issues », [Council for a Livable Future](#), 11 septembre 2019.

<sup>17</sup> «2020 Democratic Presidential Nomination», [Real Clear Politics](#), consulté le 20 janvier 2020.

<sup>18</sup> Jamie Kwong, « US Democratic Party candidates for the White House are beginning to tackle nuclear challenges in their election campaigns », [RUSI](#), 9 avril 2019.

<sup>19</sup> Tara Drozdenko, «Where Do the Democratic Candidates Stand on Nuclear Weapons? », [Outrider Post](#), consulté le 20 janvier 2020.

mais l'arme nucléaire en premier. Elle a d'ailleurs introduit aux côtés d'Adam Smith, président démocrate de la commission des Forces armées à la Chambre des représentants, son « No First Use Act » en janvier 2019<sup>20</sup>. La sénatrice Warren veut que « *deterrence is the sole purpose of our arsenal* ». Warren et Smith ont ajouté : « *By making clear that deterrence is the sole purpose of our arsenal, this bill would reduce the chances of a nuclear miscalculation and help us maintain our moral and diplomatic leadership in the world* »<sup>21</sup>. Bernie Sanders se positionne également contre la politique actuelle et soutient le « No First Use Act » lancé par Elizabeth Warren<sup>22</sup>.

Avant la fin du mandat du président Obama, Joe Biden affirmait dans un discours sur la sécurité nucléaire que le « *sole purpose* » (unique vocation) des armes nucléaires est d'être une arme de riposte. Néanmoins, il expliquait également: « *Arms control is integral to our national defense and—when it comes to nuclear weapons—to our self-preservation [...] And so long as other countries possess nuclear weapons that could be used against us, we too must maintain a safe, secure, and effective nuclear arsenal to deter attacks against ourselves and our allies.* »<sup>23</sup>. Pour autant, au cours de la campagne, il s'est positionné en faveur du projet de loi introduit par Elizabeth Warren<sup>24</sup>. Son programme indique son engagement en ce sens<sup>25</sup>. Au-delà de ce trio de tête, d'autres ont un discours plus ambivalent. Cory Booker et Amy Klobuchar refusent de se positionner sur la question du « no first use ». Pete Buttigieg, lui, n'imagine pas un scénario où les États-Unis auraient recouru à l'arme nucléaire en premier, mais craint néanmoins qu'une politique de « no first use » mène à la prolifération nucléaire. Steve Bullock était le seul à s'exprimer en faveur du maintien de la doctrine en vigueur, mais s'est aujourd'hui retiré de la liste des candidats démocrates<sup>26</sup>.

Le troisième point abordé par le *Council for a Livable World* concerne la volonté ou non de chaque candidat de continuer à investir afin d'entretenir l'arsenal nucléaire américain. Certains candidats s'accordent à dire que le plan de modernisation de la Triade est excessif, comme Elizabeth Warren, qui s'est notamment engagé à ne pas financer d'armes nucléaires supplémentaires, et en particulier pas d'armes de faible puissance<sup>27</sup>. La majorité des candidats réticents quant au budget actuellement alloué à l'arsenal nucléaire américain alertent d'ailleurs sur le danger que représentent de telles armes pour le pays et le monde. Marianne Williamson a déclaré: « Nuclear weapons are extremely dangerous and make us less safe ». Bernie Sanders fait du désarmement un thème de campagne et a déclaré: « *We need to bring the United States and the rest of the world together to do everything we can to rid this world of nuclear weapons* ». Tom Steyer s'est également exprimé sur le sujet: « *Those who've created these weapons have a responsibility to get rid of them* ». Contrairement à Bernie Sanders et Tom

<sup>20</sup> « S.272 - A bill to establish the policy of the United States regarding the no-first-use of nuclear weapons. », [S.272](#), introduit au Sénat par Elizabeth Warren le 30 janvier 2020.

<sup>21</sup> Senator Warren, Chairman Smith Unveil Legislation to Establish "No-First-Use" Nuclear Weapons Policy, Press Release, [warren.senate.gov](#), 30 janvier 2019.

<sup>22</sup> Tara Drozdenko, op. cit.

<sup>23</sup> Joe Biden, «Remarks by the Vice President on Nuclear Security», [Office of the Vice President](#), 12 janvier 2017.

<sup>24</sup> [Nukevote 2020](#), Council for a Livable World, consulté le 20 janvier 2020.

<sup>25</sup> [Biden President](#), « *As he said in 2017, Biden believes the sole purpose of the U.S. nuclear arsenal should be deterring—and if necessary, retaliating against—a nuclear attack. As president, he will work to put that belief into practice, in consultation with our allies and military.* », 2020.

<sup>26</sup> Tara Drozdenko, op. cit.

<sup>27</sup> « Warren Outlines Vision for a Foreign Policy That Works for All Americans », discours d'Elizabeth Warren à American University, [warren.senate.gov](#), 29 novembre 2018.

Steyer, Amy Klobuchar n'est pas en faveur d'une dénucléarisation totale, mais soutient plutôt une politique de réduction du stock d'armes nucléaires américain : « *The United States must maintain a modern nuclear deterrent while working through bilateral and multilateral agreements to reduce stockpiles of nuclear warheads* ». Joe Biden a, lui, un discours plus nuancé. Tandis qu'il déclare « *[Nuclear powers should] over time, ultimately denuclearize* » et ajoute « *If we want a world without nuclear weapons, the United States must take the initiative to lead us here* » ; il explique que tant que d'autres Etats possèdent des armes nucléaires pouvant être utilisées contre les États-Unis ou leurs alliés, le pays doit impérativement maintenir son arsenal nucléaire de façon à avoir une force de dissuasion solide<sup>28</sup>.

Par ailleurs, *The New York Times* s'est chargé d'interroger plusieurs candidats démocrates sur la présence des bombes nucléaires américaines B61, en Turquie<sup>29</sup>. Certains candidats démocrates tels que Joe Biden et Bernie Sanders expriment clairement leur inquiétude quant à la présence d'un arsenal nucléaire américain en Turquie : « The answer is my comfort level is diminished a great deal [...] The answer is yes, I'm worried » (J. Biden), « I'm not comfortable about nuclear — no, I'm not » (B. Sanders). Bernie Sanders montre à cette occasion sa connaissance approximative de la question, ne sachant donner le nombre d'Etats nucléaires. Les autres candidats démocrates ne se sont pas exprimé clairement sur la présence d'un arsenal nucléaire américain sur la base turque d'Inçirlik et aucun candidat démocrate n'envisage expressément le retrait de ces armes du territoire turc. Cory Booker est le seul à déclarer ne pas être inquiet de la présence de telles armes en Turquie : « At this point I feel comfortable with American nuclear weapons being in Turkey, but I do believe, especially under this president [Donald Trump] that he is a president that seems to precipitate crises or worsen crises ». Amy Klobuchar affirme, quant à elle, vouloir conserver l'arsenal nucléaire américain stationné sur la base turque d'Inçirlik, comme un moyen de maintenir une présence dans la région : « So I think that we would want to still keep those strategic nuclear weapons there, but it's all the more reason that we want to keep pushing Turkey and working with Turkey, but at the same time, I don't think we want to give up that foothold right there ».

Enfin, tous les candidats aux primaires démocrates ont fait état de leur souhait de rejoindre le JCPOA, dans la mesure où l'Iran en respecte les termes<sup>30</sup>.

---

<sup>28</sup> Ibid.

<sup>29</sup> « The Choice », *The New York Times*, janvier 2020, <https://www.nytimes.com/interactive/2020/01/13/opinion/election-nytimes-the-choice.html>

<sup>30</sup> Would you reenter the Iran nuclear deal signed by the Obama administration?, [Where Democrats Stand](#), *The Washington Post*, consulté le 20 janvier 2020.

## QUESTIONS TECHNIQUES, TECHNOLOGIQUES ET INDUSTRIELLES

---

### 1. *Où en est la composante océanique indienne ?*

Par Emmanuelle Maitre

En 2020, l'Inde devrait voir l'entrée en service de son deuxième SNLE, l'INS *Arighat*. Cet événement marquera un pas en avant pour la composante océanique et dans la constitution d'une Triade indienne. Pour autant, l'Inde est encore loin de disposer de la Triade fiable et crédible auquel elle aspire, d'où ses nombreux programmes et investissements en cours.

A l'instar de nombreux éléments du programme de dissuasion indien, la création d'une force de SNLE est un projet de longue haleine, dont les contours ont été révélés avec la publication des mémoires d'un de ses artisans, Anil Anand, en 2016<sup>31</sup>. Ainsi, dès 1976, des responsables de la Marine formés aux technologies nucléaires sont assignés au BARC pour travailler sur la miniaturisation de réacteurs. Le BARC s'appuie également et de manière cruciale sur des ingénieurs russes pour progresser en matière de propulsion navale<sup>32</sup>. Le projet obtient le soutien politique fort d'Indira Gandhi à cette époque, alors que l'Inde perçoit l'intérêt stratégique de disposer de sous-marins nucléaires pour mieux contrôler l'océan indien<sup>33</sup>. Pour autant, ce n'est qu'après les essais de 1998 que le programme envisage la construction de véritables SNLE en plus des SNA envisagés<sup>34</sup>.

En parallèle du travail visant à développer les compétences internes, New Delhi familiarise progressivement ses personnels avec les compétences nécessaires à la mise en œuvre de sous-marins en louant des bâtiments à l'URSS puis à la Russie. Ainsi, de 1988 à 1991, l'Inde est locataire d'un sous-marin nucléaire d'attaque de la classe Charlie (K-23/*INS Chakra*). En 2012, le pays loue pour 10 ans un sous-marin similaire de la classe Akula-II (K-152/*INS Chakra II*). Ce fonctionnement est amené à se poursuivre avec la location annoncée d'un nouveau SNA de classe Akula-I, qui rejoindra la Marine indienne en 2025 sous le nom d'*INS Chakra III*. Le montant du prêt a été annoncé à 3 milliards de dollars<sup>35</sup>.

---

<sup>31</sup> Anil Anand, *Submarine Propulsion – Muscle Power to Nuclear*, Frontier India Technology, 2016.

<sup>32</sup> Idem.

<sup>33</sup> Commodore Ranjit B Rai (Retd), « The Untold Story of Nuclear Submarine Arihant », [India Strategic](#), novembre 2014.

<sup>34</sup> Yogesh Joshi, « Angles and Dangles: Arihant and the Dilemma of India's Undersea Nuclear Weapons », *War on the Rocks*, 14 janvier 2019.

<sup>35</sup> Vivek Raghuvanshi, « India signs \$3 billion contract with Russia for lease of a nuclear submarine », *Defense News*, 8 mars 2019.

Le programme de SNLE prend une envergure particulière avec le lancement du premier bâtiment, l'*Arihant I*, par le premier ministre Singh en juillet 2009. Le réacteur entre en phase critique en 2013. Le SNLE est admis en service actif en 2016. Plusieurs années après la date annoncée initialement, il réalise sa première « patrouille de dissuasion » en novembre 2018, d'une durée de vingt jours. Cet événement a été largement salué comme un succès technologique remarquable et un moyen d'accroître la sécurité du pays par la presse indienne. Pour autant, certains parlent toujours du bâtiment comme d'un « démonstrateur technologique » et cette première sortie très médiatisée aurait avant tout permis de tester des procédures<sup>36</sup>. L'on ignore à ce titre si la patrouille a embarqué des missiles à bord<sup>37</sup>.

<i>Caractéristiques de l'Arihant I</i> <sup>38</sup>	
Port de construction et d'attache	Visakhapatnam (Andhra Pradesh)
Propulsion	Réacteur PWR 83MW, Uranium enrichi à 40%
Longueur	111 mètres
Maître-bau	15 mètres
Tirant d'eau	9 mètres
Déplacement	6000 à 7000 tonnes
Equipage	95 personnes
Durée maximale d'immersion	50 jours

Le programme Airhant prévoit la construction de quatre navires. Le second sous-marin de la classe, l'*INS Arighat*, a été lancé en 2017 et son admission en service actif est attendue cette année, les essais en mer étant *a priori* achevés<sup>39</sup>. Deux autres SNLE sont prévus sur ce modèle, sans date de mise en service (S4 et S4\*). Par ailleurs, New Delhi travaillerait depuis 2015 sur un sous-marin de nouvelle génération (S5), dont les plans prévoiraient d'augmenter la taille de l'*Arihant* ainsi que celle de son réacteur<sup>40</sup>.

Si elles sont correctes, ces informations traduiraient une volonté d'augmenter la capacité d'emport de ces sous-marins, qui reste aujourd'hui limitée par les caractéristiques physiques de l'*Arihant* mais également du fait des missiles pouvant y être associés.

En effet, l'*Arihant* a été dans un premier temps couplé au missile balistique K-15 Sagarika, d'une portée limitée à 750 km. Décrit comme opérationnel en août 2018, le Sagarika a été testé dans différentes configurations douze fois dans sa phase de développement, entre 2001 et 2012. Depuis, il a à nouveau été lancé en conditions opérationnelles, notamment depuis le SNLE, le 25 novembre 2015 et le 11 et 12 août 2018<sup>41</sup>. L'*Arihant* pourrait emporter 12 missiles de ce type.

Néanmoins, leur portée limitée ne leur permet pas d'atteindre des cibles stratégiques tout en étant tiré depuis des eaux « protégées ». Les caractéristiques, notamment sonores, du SNLE indien, ne permettrait en effet pas d'envisager de patrouiller loin des côtes indiennes, et notamment pas dans des

<sup>36</sup> « Security Scan – INS Arighat », [Rajya Sabha TV](#), 5 décembre 2019.

<sup>37</sup> Happymon Jacob, « Aligning the triad: On India's nuclear deterrence » *The Hindu*, 23 novembre 2018

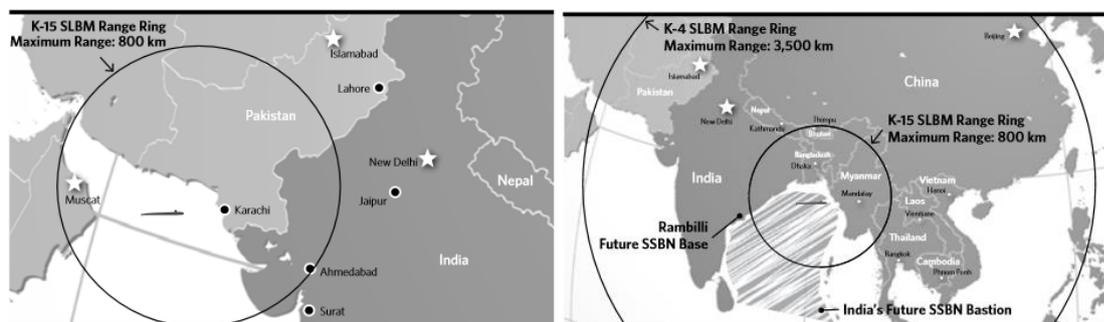
<sup>38</sup> «India,» *IHS Jane's Fighting Ships*, 2019.

<sup>39</sup> « Security Scan – INS Arighat », op. cit.

<sup>40</sup> « India Next Generation S5 Ballistic Missile Submarine leaked », [Indian Defence Research Wing](#), 2 septembre 2019 et H.I. Sutton, « S-5\_SSBN », [hisutton.com](#), 2 septembre 2019.

<sup>41</sup> Hemant Kumar Rout, « Nuke-capable submarine-launched missile operationalised, India in select triad club », [The New Indian Express](#), 19 août 2018.

zones très patrouillées comme le détroit de Malacca et la mer de Chine méridionale. Par ailleurs la taille limitée de son réacteur restreint son endurance<sup>42</sup>.



*Portée actuelle et future de la composante nucléaire navale indienne. Crédits : I. Rehman<sup>43</sup>*

Le développement d'un nouveau MSBS, le K-4, de 3000 km de portée, doit permettre d'accroître la capacité dissuasive du système. En vue de leur taille bien supérieure, l'*Arihant* ne pourrait emporter que quatre de ces missiles (certains jugent même ce chiffre improbable)<sup>44</sup>. L'*Arighat* pourrait en revanche en emporter 8, son tirant d'eau étant supérieur. Le premier test du K-4 a été réalisé en mars 2014. Un essai en conditions opérationnels a été mené avec succès en mars 2016, mais un autre s'est soldé par un échec en décembre 2017<sup>45</sup>. Deux nouveaux essais se sont conclus par un succès en janvier 2020<sup>46</sup>.

Le DRDO aurait lancé la phase de R&D sur le successeur du K-4, le K-5, dont la portée serait allongée à 5000 km<sup>47</sup>.

Le développement de la composante nucléaire océanique requiert un certain nombre d'adaptations pour la Marine et le DRDO, et en premier lieu, une mise à niveau des équipements et des personnels pour répondre au niveau d'exigence requis par ce type de système. Il s'agit donc de mettre un terme aux incidents qui ont émaillé le développement des forces sous-marines. En 2014, un accident survient sur le sous-marin *Arighat*, qui fait une victime et deux blessés. En 2017, une erreur humaine (écouille laissée ouverte) est à l'origine d'une inondation de l'*Arihant*, qui l'aurait contraint à être immobilisé à quai pendant 6 mois. Ces incidents sur les SNLE s'ajoutent à d'autres accidents ayant eu lieu sur des sous-marins conventionnels<sup>48</sup>.

<sup>42</sup> Yogesh Joshi

<sup>43</sup> Iskander Rehman, *Murky Waters, Naval Nuclear Dynamics in the Indian Ocean*, [Carnegie Endowment for International Peace](#), 2015.

<sup>44</sup> Idem.

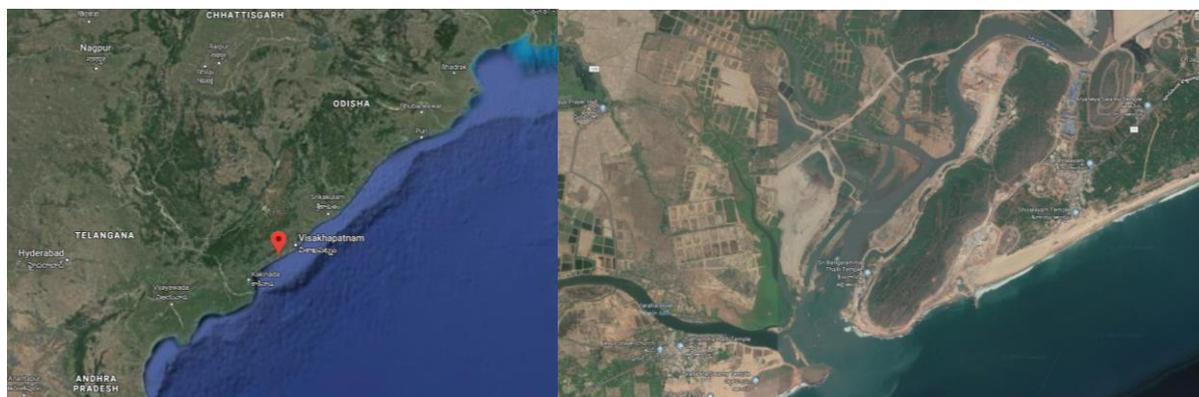
<sup>45</sup> Ankit Panda, « Report: Indian Submarine-Launched Ballistic Missile Test Fails », [The Diplomat](#), 28 décembre 2017.

<sup>46</sup> Shishir Gupta, « India successfully tests its 3,500 km-range K-4 missile », [Hindustan Times](#), 20 janvier 2020.

<sup>47</sup> Hemant Kumar Rout, « DRDO on long range Pralay, K5 to stalemate China soon », [The New Indian Express](#), 15 décembre 2018.

<sup>48</sup> Zia Mian, M.V. Ramana et A.H. Nayyar, *Nuclear Submarines in South Asia: New Risks and Dangers*, *Journal for Peace and Nuclear Disarmament*, vol. 2, mai 2019.

Le second défi reste la mise à niveau d'équipements qui ne présentent pas un niveau de fiabilité acceptable, comme les réacteurs qui s'appuient sur des technologies soviétiques anciennes. Par ailleurs, il est nécessaire pour Delhi de bâtir les infrastructures liées à la maintenance de sa flotte<sup>49</sup>. Une nouvelle base d'ancrage est en construction à Rambilli, en baie du Bengale, site qui jouit d'eaux profondes. Les constructions ont pu commencer en 2018 après plusieurs reports<sup>50</sup>.



*Localisation de la future base de SNLE, Rambilli, Andhra Pradesh le site choisi est à l'embouchure des rivières Varaha et Sarada).*

Le pays travaille également à la mise à niveau de ses infrastructures de transmission, avec la construction de nouvelle station de transmission basse fréquence et réfléchirait à la manière d'organiser la redondance du réseau<sup>51</sup>.

Le développement de la composante océanique a soulevé plusieurs questionnements sur ses conséquences en termes de sécurité et de sûreté de l'arsenal indien mais également de risque d'incident ou d'accident<sup>52</sup>. Sur ce point, certains ont noté que si les SNLE indiens ne patrouillent que dans des eaux protégées, dans le golfe du Bengale notamment, le risque d'incident était assez faible, d'autant que New Delhi aurait clairement indiqué que les SNLE ne participeraient aucunement à des actions conventionnelles.

Une autre interrogation récurrente concerne le statut des missiles associés. En effet, la politique indienne traditionnelle prévoit le découplage entre les vecteurs et les armes, qui restent exclusivement à la disposition du pouvoir politique. Là encore, les autorités indiennes auraient choisi de prolonger dans une certaine mesure les mesures de sécurité actuelles. En effet, il serait prévu que les SNLE n'emportent pas d'armes nucléaires en temps de paix, du moins tant que le pays ne dispose pas de capacité de permanence à la mer. Un processus en trois étapes serait considéré, prévoyant qu'en cas de crise, les armes soient couplées avec les missiles, puis dans un second temps les sous-marins envoyés à la

<sup>49</sup> Yogesh Joshi

<sup>50</sup> Anubhuti Vishnoi et Manu Pubby, « India's nuclear submarine base gets a big boost—thanks to Narendra Modi govt », [The Print](#), 10 janvier 2018.

<sup>51</sup> Iskander Rehman, op. cit.

<sup>52</sup> Mian, M.V. Ramana et A.H. Nayyar, op. cit. ; Andrew Winner, Ryan French, Rip currents: The dangers of nuclear-submarine proliferation, *Bulletin of the Atomic Scientists*, 3 juillet 2016 ; Happymon Jacob, op. cit.; Vipin Narang, India's nuclear strategy twenty years later: From reluctance to maturation, *India Review*, vol.17, n°1,p.159-179, 2018.

mer. Un processus de contrôle strict aurait été adopté garantissant à l'autorité politique le contrôle suprême de l'arsenal<sup>53</sup>.

Alors que l'objectif de permanence à la mer est clairement affiché pour donner à l'arsenal nucléaire indien une capacité de survie ultime, de nombreuses mesures de tests et de perfectionnement seront vraisemblablement nécessaires pour que les autorités de Delhi puissent avoir une confiance parfaite dans les technologies et personnels en charge de cette composante. Ces mesures, ainsi que l'achèvement d'une flotte de 4 à 6 navires, prendront pour certains encore 50 à 60 ans<sup>54</sup>. Dans l'intervalle, la composante navale indienne ne contribuerait pas de manière majeure à renforcer la capacité de survie des armes déployés actuellement sur des missiles terrestres<sup>55</sup>.

---

<sup>53</sup> Yogesh Joshi, op. cit.

<sup>54</sup> Arun Prakash, « The significance of Arihant », [The Indian Express](#), 7 novembre 2018.

<sup>55</sup> Vipin Narang, op. cit.

## PUBLICATIONS ET SEMINAIRES

---

### 1. ***The President and the Nuclear Weapons : Authorities, Limits and Process***

Mary B. DeRosa and Ashley Nicolas, NTI, décembre 2019

En décembre 2019, NTI publie une analyse qui s'intéresse au rôle du président américain dans le processus décisionnel à l'origine d'une frappe nucléaire. Ce document, utilisant en particulier des arguments de droit constitutionnel, intervient dans un contexte de questionnements sur ce sujet. D'une part, la procédure en destitution du Président Trump conclut un mandat où de nombreux élus ont posé la question de la compétence du Président actuel à exercer de telles responsabilités. De l'autre, il existe toujours à ce sujet une grande ignorance au sein de l'opinion publique et une difficulté à admettre que l'autorité ne réside que dans les mains d'une seule personne.

Dans son étude, NTI examine notamment les questions de droit américain et droit international. La loi américaine limite-t-elle le pouvoir du président d'appuyer sur le bouton nucléaire ? Pour comprendre le rôle du président et du congrès américain, Mary B. DeRosa et Ashley Nicolas s'attardent sur deux scénarios : (i) le premier scénario considère la décision du président américain d'avoir recourt à l'arme nucléaire en réponse à une attaque nucléaire, (ii) le second scénario considère la décision du président américain d'employer en premier l'arme nucléaire. Dans le second scénario, il est fondamental de faire la distinction entre (a) l'emploi en premier de l'arme nucléaire dans le but de contrer une menace potentielle et (b) l'emploi en premier de l'arme nucléaire en réponse à une attaque conventionnelle ou lors un conflit conventionnel en court.

Dans le scénario (i), le principe d'auto-défense confère au président le droit d'avoir recourt à la force – notamment par l'usage de l'arme nucléaire – en réponse à une attaque nucléaire extérieure, sans aucune autorisation nécessaire: « *The court concluded that the President is not only authorized but bound to resist force by force. He does not initiate the war, but is bound to accept the challenge without waiting for any special legislative authority* ». De même, dans le scénario (ii) (b), le principe d'auto-défense concède le droit au président américain de prendre, seul, la décision d'appuyer sur le bouton nucléaire en réponse à une attaque conventionnelle ou pendant un conflit conventionnel: « *As previously discussed, the Supreme Court has held that the president is not required to seek authorization when responding in self-defense* ». Néanmoins, le droit (ou devoir) d'auto-défense, de résistance par la force, ne s'applique pas au scénario (ii) (a). L'usage en premier de la bombe nucléaire par les américains, sans attaque préalable ni réelle menace, représente un « acte de guerre » et non un acte de légitime défense.

Le rapport de NTI s'intéresse aux limites du pouvoir présidentiel d'appuyer sur le bouton nucléaire et examine les mesures dans lesquelles le Congrès peut contraindre une telle action, notamment dans le

scénario (ii) (a). Le congrès américain peut exercer une certaine contrainte sur le président et influencer sa décision de recourir à l'arme nucléaire, bien qu'aucune loi ne limite expressément le pouvoir du président en la matière : « *Currently, no statute limits or regulates the president's authority to use nuclear weapons* ». Dans ce contexte, différentes propositions ont été faites afin de limiter le pouvoir du président américain d'ordonner une frappe nucléaire – des propositions qui concèdent davantage de pouvoir au Congrès américain et consolident le pouvoir exécutif.

Enfin, NTI explore la question du droit international. Le droit international limite-t-il l'autorité du président d'ordonner une frappe nucléaire sans autorisation préalable? Il est important de souligner que le droit international, notamment l'article 51 de la Charte des Nations Unies, réaffirme le droit d'user de la force (conventionnelle ou nucléaire) comme acte de légitime défense contre une attaque armée : « *Nothing in the present Charter shall impair the inherent right of individual or collective self-defence if an armed attack occurs against a Member of the United Nations* ». Si cet article met l'accent sur le principe fondamental de légitime défense ; il souligne néanmoins qu'une attaque, nucléaire ou non, par les États-Unis serait illégale dans le cas où les États-Unis n'auraient pas souffert une attaque nucléaire préalable. Par ailleurs, les auteurs rappellent que, selon eux, l'usage de l'arme nucléaire peut, dans certains cas, être en violation avec certains principes fondamentaux contenus dans le Charte des Nations Unies, les principes du droit international de la guerre et les droits de l'Homme.

## CALENDRIER

---

- **4 février 2020** : « Les imaginaires de l'arme nucléaire », Céline Jurgensen, Séminaire [Art, Culture et Guerre](#) », Centre interdisciplinaire d'études sur le nucléaire et la stratégie (CIENS)
- **5 février 2020** : Les enjeux de la vérification du désarmement nucléaire, [Conférence](#), IRSEM
- **7 février 2020** : « Histoire Transnationale (1/2) : Circulation des idées et des acteurs — la Guerre Froide », Guillaume de Rougé, Séminaire [Histoire globale du nucléaire militaire](#), Centre interdisciplinaire d'études sur le nucléaire et la stratégie (CIENS)
- **14-15 février 2020** : [ICAN Paris Peace Forum](#), Salle Olympe de Gouges, Paris
- **28 février 2020** : « Histoire Transnationale (2/2) : Circulation des idées et des acteurs — après-Guerre Froide et temps présent. Cas d'étude : l'Afrique du Sud », Anna Konieczna, Séminaire [Histoire globale du nucléaire militaire](#), Centre interdisciplinaire d'études sur le nucléaire et la stratégie (CIENS)